

# Le théâtre pour adolescents La structure du marché

François Colbert

Numéro 30 (1), 1984

Jeunesse en jeu

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/28432ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN


0382-0335 (imprimé)

1923-2578 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Colbert, F. (1984). Le théâtre pour adolescents : la structure du marché. *Jeu*, (30), 46-49.



## le théâtre pour adolescents: la structure du marché<sup>\*</sup>

La présence du théâtre dans les écoles s'avère un phénomène relativement récent. En fait, son apparition correspond à la période qui a vu naître et se multiplier, à partir des années soixante-dix, des troupes spécialisées en théâtre pour la jeunesse.

En 1981-1982, on comptait, outre la Nouvelle Compagnie Théâtrale, vingt-neuf troupes subventionnées par le M.A.C., quarante non subventionnées et trois organismes de distribution (Educanima, les Productions l'Arc-en-Ciel et l'Arsenal à Musique). Plus de 80% de ces troupes ont été créées entre 1973 et 1978. Peu d'entre elles réalisent des revenus supérieurs à 100 000 \$ par année si on se fie aux chiffres des compagnies subventionnées. Pour l'année 1981-1982, la moyenne des revenus est de 80 000 \$; six compagnies, en excluant la N.C.T., gagnent plus de 100 000 \$.

C'est dans le Montréal métropolitain que l'on retrouve le plus grand nombre de compagnies (trente-quatre sur un total de soixante-neuf<sup>1</sup>), suivi de Québec (douze), du Saguenay (sept), des régions du Bas du Fleuve (cinq), de l'Outaouais (trois) et de l'Estrie et de la Mauricie/Bois-Francs (avec quatre chacune). Puisque le Montréal métropolitain regroupe près de 60% de la population de la province et que Québec en compte 15%, il est probablement normal que ces deux centres logent 70% des organismes producteurs.

Il convient de souligner que la plupart des troupes subventionnées oeuvrant en théâtre pour la jeunesse concentrent leurs activités au primaire. Ainsi, outre la Nouvelle Compagnie Théâtrale, une seule compagnie subventionnée (l'Atrium) ne s'adresse qu'aux élèves du secondaire; six sont présentes sur les deux marchés et dix-huit se consacrent exclusivement au primaire. Parmi toutes ces troupes, certaines visent aussi le public des adultes.

Les troupes de théâtre pour adolescents dépendent en grande partie du réseau scolaire pour leur survie. En effet, 72% des spectacles sont produits dans les écoles alors que 5% le sont en salle, 5% à l'intérieur d'activités à caractère municipal et 18%

\* Les chiffres cités dans cet article proviennent d'une étude effectuée par l'auteur, *le Théâtre pour la jeunesse: marché en turbulence*, dont on peut se procurer un exemplaire au ministère des Affaires culturelles du Québec. Il convient de souligner que cette recherche portait principalement sur le marché constitué par les écoles primaires. Cependant, comme plusieurs compagnies oeuvrent à la fois au primaire et au secondaire, ce deuxième secteur a aussi été analysé, quoique de façon moins approfondie. N.d.l.r.

1. Ce total exclut la N.C.T. et les trois organismes de distribution.



en divers autres lieux. Cette dépendance vis-à-vis du marché scolaire explique sans doute les très faibles revenus qu'obtiennent les troupes pour leurs productions. En effet, une compilation du revenu moyen par représentation donne 465,31 \$ en 1980-1981 (la N.C.T. n'est toujours pas incluse dans cette analyse); la moyenne pour les productions présentées au primaire se révèle encore plus basse: 332,52 \$. En 1980-1981, comme une seule compagnie a donné plus de cent représentations essentiellement dans les écoles secondaires et que seulement huit autres en ont donné autant au secondaire et/ou au primaire, il n'est pas étonnant de constater que le chiffre d'affaires moyen des compagnies ne se situe qu'à 80 000 \$ dont 48,9% proviennent des subventions gouvernementales.

Il est à noter, par ailleurs, que les troupes subventionnées couvrent un territoire quand même assez vaste puisque toutes les régions du Québec, à l'exception d'une seule, sont visitées (voir le tableau).

#### territoires couverts par les troupes subventionnées en théâtre pour adolescents

région administrative	proportion des représentations
Bas Saint-Laurent/Gaspésie	12,1
Saguenay/Lac Saint-Jean	6,2
Québec	8,9
Trois-Rivières	4,8
Estrie	3,3
Montréal — île	20,6
— rive nord	16,2
— rive sud	13,2
Outaouais	7,2
Nord-Ouest	1,9
Côte-Nord	5,6
Nouveau-Québec	0
	50,0

Le degré élevé de concurrence dans le milieu du théâtre pour la jeunesse s'explique par le grand nombre de compagnies, par la bataille des prix, mais aussi par la baisse de la clientèle scolaire. En effet, parallèlement au nombre de troupes qui allait croissant dans les années 1970, celui des enfants dans les écoles n'a cessé de décliner. Ainsi, la clientèle scolaire totale a chuté de 30%, passant de 1,5 à 1 million d'élèves, au cours des années 1971-1972 jusqu'à 1979-1980. Au secondaire, la baisse subie est de 21,5%; on est passé de 616 000 à 484 000 élèves et cette diminution de la clientèle se poursuivra encore jusqu'en 1987-1988 pour atteindre le



seuil de 434 000 élèves<sup>2</sup>. Évidemment, l'effondrement de la clientèle scolaire a entraîné une baisse correspondante du nombre total d'écoles, de 3 463 à 2 677, une chute de 23%. En définitive, le marché scolaire n'a cessé de fondre pendant que le nombre de troupes ne cessait d'augmenter. Fort heureusement, le phénomène de la décroissance de la clientèle scolaire tire à sa fin et la situation devrait s'améliorer dans la mesure où des réductions budgétaires ne viendront pas perturber ce marché déjà fragile.

Il est, en effet, fragile ce marché. Selon notre enquête auprès des directeurs d'écoles, on ne consacre en moyenne, à l'achat de spectacles de théâtre, que 660 \$ par école secondaire (457 \$ par école primaire). De ce montant, environ 50% est financé par des activités para-académiques et l'autre 50% à même les fonds venant du ministère de l'Éducation. Ce dernier ne consacre donc, en définitive, que 500 000 \$ à la présentation de spectacles de théâtre dans les écoles, dont environ 150 000 \$ dans les écoles secondaires. Par ailleurs, les réductions budgétaires décrétées par le M.É.Q. ont déjà commencé à produire leurs effets négatifs si l'on considère que 86% des écoles secondaires avaient acheté au moins un spectacle de théâtre en 1980-1981, alors que ce pourcentage tombe à 68% l'année suivante.

En 1981-1982, le réseau scolaire avait acheté, au secondaire, environ 1,4 spectacle par école. Il ne faut pas croire, cependant, que la majorité de ces représentations ont été données par des troupes subventionnées. En effet, ces dernières ne détiennent que 24% du marché au secondaire. Elles n'ont assuré que 211 des 894 représentations. Les 683 autres représentations viennent de groupes non subventionnés et, probablement, de certains groupes d'amateurs.

En définitive, se donner comme mission le théâtre pour adolescents, ou pour enfants, constitue un défi de taille car il s'agit de marchés où la concurrence est vive, où la décision d'achat par les directions d'écoles se fait souvent sur la base du prix, faute de critères plus substantiels, et où les réductions budgétaires de l'État peuvent signifier, du jour au lendemain, la disparition de la demande dans les écoles.

Par ailleurs, compte tenu de leur taille restreinte, les troupes ne peuvent pas espérer influencer de façon substantielle la demande des écoles en spectacles pour adolescents. Il apparaît donc nécessaire que les compagnies envisagent une diversification de leurs revenus, notamment par la présentation de spectacles en salle; cette

2. Il semble, toutefois, selon les prévisions du ministère de l'Éducation, que la saignée est terminée au primaire. Sa population devrait connaître une croissance lente à partir de 1984-1985, après avoir atteint un plancher de 551 000 élèves en 1983-1984.

diversification aurait le double avantage de faire augmenter les revenus et de répartir les risques. Cependant, une compagnie de tournée peut difficilement se permettre le luxe d'être à la fois producteur et diffuseur de spectacles en salle; certaines troupes ont, en effet, vécu en même temps l'expérience du succès en salle et du désastre financier.

Tous ces éléments expliqueraient le cul-de-sac dans lequel les troupes se sentent présentement engagées. La situation n'est tout de même pas sans issue. En effet, un certain nombre d'actions peuvent être envisagées et par l'État et par un regroupement de troupes. Ce regroupement aurait avantage à mobiliser les troupes oeuvrant tant au primaire qu'au secondaire car, finalement, leurs problèmes en termes de marché sont similaires. Premièrement, le ministère de l'Éducation devrait constituer un budget protégé de sorte que le théâtre n'ait pas à disputer son morceau avec le sport ou les activités de plein air. Il s'agit d'ailleurs, pour le M.É.Q., de sommes très restreintes (150 000 \$ au secondaire et 350 000 \$ au primaire) par rapport à un budget total de plusieurs milliards de dollars. Cette action contrerait la menace des réductions budgétaires pesant actuellement sur le secteur théâtral. Deuxièmement, le ministère des Affaires culturelles pourrait entreprendre quatre actions importantes permettant d'accroître et de consolider le marché du théâtre pour la jeunesse. Outre des pressions sur le M.É.Q. quant à la question des budgets protégés, le M.A.C. pourrait ouvrir un volet à son programme Accessibilité-scène de façon à encourager les organisations locales à présenter des saisons de théâtre pour adolescents (et/ou pour enfants) de même importance que celles qui sont offertes, un peu partout au Québec, aux adultes. Ne pourrait-on pas, par exemple, emprunter le modèle de la N.C.T. sur une plus petite échelle? Cette mesure pourrait s'accompagner d'un programme de subventions de tournée apte à favoriser une diffusion plus large des productions pour la jeunesse. Ce programme de subventions renforcerait l'effet du volet Accessibilité-scène mentionné précédemment. Finalement, l'un des problèmes réels des troupes de théâtre pour la jeunesse réside dans le peu de sensibilité que démontrent les directions d'écoles face à la qualité des produits qui leur sont proposés. En effet, l'école sélectionne bien souvent un spectacle uniquement en fonction de son prix; cette pratique constitue pour elle un moyen d'étirer ses budgets en achetant les productions les moins chères. Cette attitude nuit considérablement aux organismes qui cherchent à améliorer la qualité de leurs produits. Le M.A.C. pourrait envisager, conjointement avec le regroupement de troupes, une campagne de promotion auprès des directions d'écoles; cette campagne pourrait, manifestement, sensibiliser l'acheteur à d'autres critères que le seul coût d'un spectacle.

À la lumière des deux saisons difficiles que viennent de connaître les troupes de théâtre pour la jeunesse, il est primordial qu'une action concertée soit entreprise et qu'elle s'engage non seulement entre les troupes, mais aussi avec les ministères de l'Éducation et des Affaires culturelles. Il en va peut-être de la survie même du secteur du théâtre pour la jeunesse.

françois colbert

